

BABA-HASSEN

Culminant à 124 mètres d'altitude BABA-HASSEN est une commune située sur le Sahel algérois, à 18 km environ au Sud-ouest d'ALGER. Elle est limitée au Sud par l'oued Kerma ; ce centre est distant de 6 km de SAOULA et à 17 km au Nord de BOUFARIK.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Présence Turque  1515 à 1830

Sidi HASSAN est un dignitaire de la Régence d'Alger, ayant régné comme dey de 1791 à 1798 il est dès lors désigné sous le nom de HASSAN-PACHA, BABA-HASSAN-Pacha ou Dey HASSAN. Ce nom est aussi celui de notre village à son origine.



Le dey HUSSEIN au pouvoir (sans élection régulière) depuis 1818 vivait enfermé dans sa forteresse de la casbah à ALGER. Il accueillit très mal les amiraux JURIEU et FREEMANTLE lorsqu'ils vinrent le sommer d'arrêter la piraterie qui perdurait depuis plus de trois siècles.

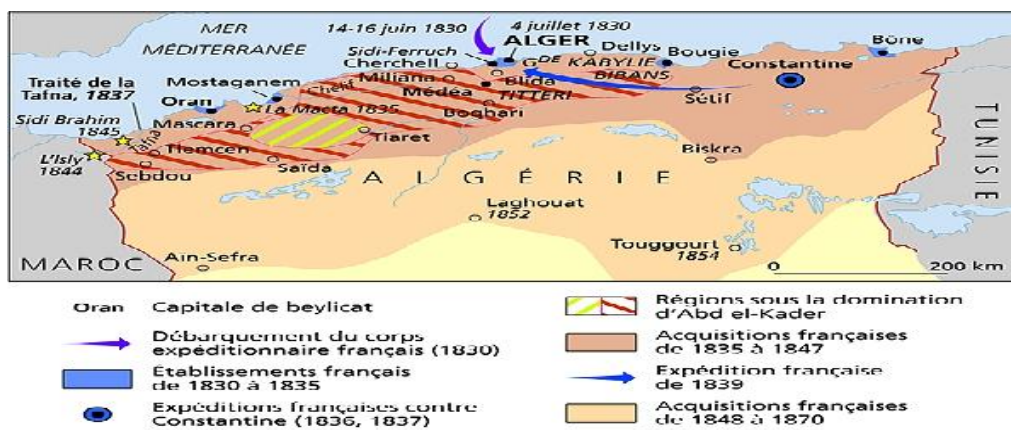


Ce fut le 30 avril qu'eut lieu la violente discussion avec le consul de France DEVAL, relative au paiement arriéré de la fourniture des grains, à la suite de laquelle la guerre fut déclarée. L'Amiral COLLET vint recueillir tous les nationaux (21 juin 1827) et commencer le blocus.

L'Amiral LA-BRETONNIERE le maintint (1829). Le 14 juin 1830, enfin, 35 000 français sous les ordres du Lieutenant-général DE-BOURMONT, prenaient terre à SIDI-FERRUCH. Le 19, on gagnait la bataille de STAOUELI, le 24, celle de SIDI-KALEFF ; le 4 juillet, on prenait FORT de L'EMPEREUR et la ville d'ALGER capitula le 5 juillet 1830. L'ex Dey HUSSEIN fut déporté en Italie le 17 juillet avec toutes ses richesses mobilières, suivi des principaux chefs de la milice turque et de leurs familles.



Si la prise de la ville ne constitue au départ qu'une simple opération de police, l'occupation française se prolonge pendant plus de 130 ans avec la conquête progressive du pays accompagnée d'une colonisation de peuplement. Les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant progressivement le territoire conquis.



Dès 1835, les colons s'établissent près d'ALGER à MUSTAPHA, HUSSEIN-DEY, KOUBA, BIRMANDREIS, BIRKHADEM, EL-BIAR, ils s'avancent même jusqu'à DELY-IBRAHIM et DOUERA. En 1840, la population rurale de tous ces centres comprenait 1 580 européens.

Dans le Sahel, on créa en 1842 OULED-FAYET, EL-ACHOUR, DRARIA, KADDOUS et KOLEA ; en 1843 la BOUZAREA, CHERAGA, SAOULA. En 1844 BABA-HASSEN avec 167 personnes ; elles seront 564 au recensement de 1897.

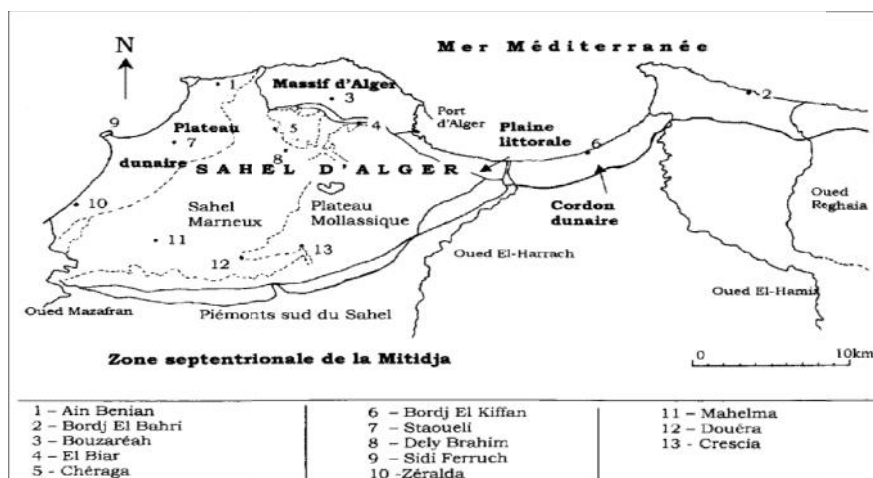
LE SAHEL

C'est dans les collines du Sahel qu'a été créé le premier village de colonisation d'Algérie, à DELY-IBRAHIM en 1832. Un tunnel de drainage fut construit par les Français dans sa partie ouest, la plus étroite, pour assécher le lac Halloula et contribuer à l'assainissement de la Mitidja. Cette galerie qui évacue les eaux dans la Méditerranée passe sous le Tombeau de la Chrétienne, monument de l'époque numide, situé à 261 mètres d'altitude.



Le SAHEL signifie littoral, mais en général, cette dénomination ne s'applique qu'aux terres hautes et en relief voisines de la mer et qui se distinguent des terres basses et planes par une plus grande salubrité, par une végétation plus variée et par une plus grande aptitude à recevoir les riches cultures.

Le SAHEL comprend le massif central d'Alger et les collines qui se prolongent à l'Ouest vers KOLEA. Il est délimité par une double ceinture : La mer, au Nord ; la Mitidja, au Sud, et par deux rivières, l'Arrach, à l'Est, le Nador, à l'Ouest. Le Mazafran sépare le massif des collines de l'Ouest. Il forme un vaste pâtre mamelonné que domine et caractérise le mont Bouzaréah, dont la cime, tranchant sur la régularité générale des croupes, culmine à plus de 400 mètres d'altitude.



Le sol calcaire du Sahel recouvre une couche argileuse dont l'imperméabilité donne naissance à une multitude de petits cours d'eau, maigres filets en été, torrents en hiver, qui creusent en ravins profonds toutes les pentes. C'est là que se cachent, sous l'ombre d'une puissante végétation, de fraîches et charmantes villas qui ne connaissent point les ardeurs de l'été ; c'est là que la culture maraîchère déploie ses prodiges. Sur les sommets, le terrain, moins favorisé en eaux courantes, est sec, couvert de broussailles, fertile néanmoins.

La plaine de STAOUELI et le plateau de BAÏNAM constituent les deux seules surfaces planes de quelques étendues. Toujours ventilé par la brise de mer, le massif est naturellement très salubre ; il a cependant souffert pendant plusieurs années des miasmes dus aux défrichements et des marécages de STAOUELI et la Mitidja. Avec les causes morbides ont disparu les effets.

Les bois ne sont pas nombreux dans le massif, bien que les broussailles frutescentes et de beaux bouquets d'arbres couvrent presque tout le sol. La dent des bestiaux, l'incendie, le défrichement, ont concouru à ce résultat. La compagnie des planteurs militaires d'ALGER a reboisé et aménagé des broussailles sur les crêtes et sur les dunes.

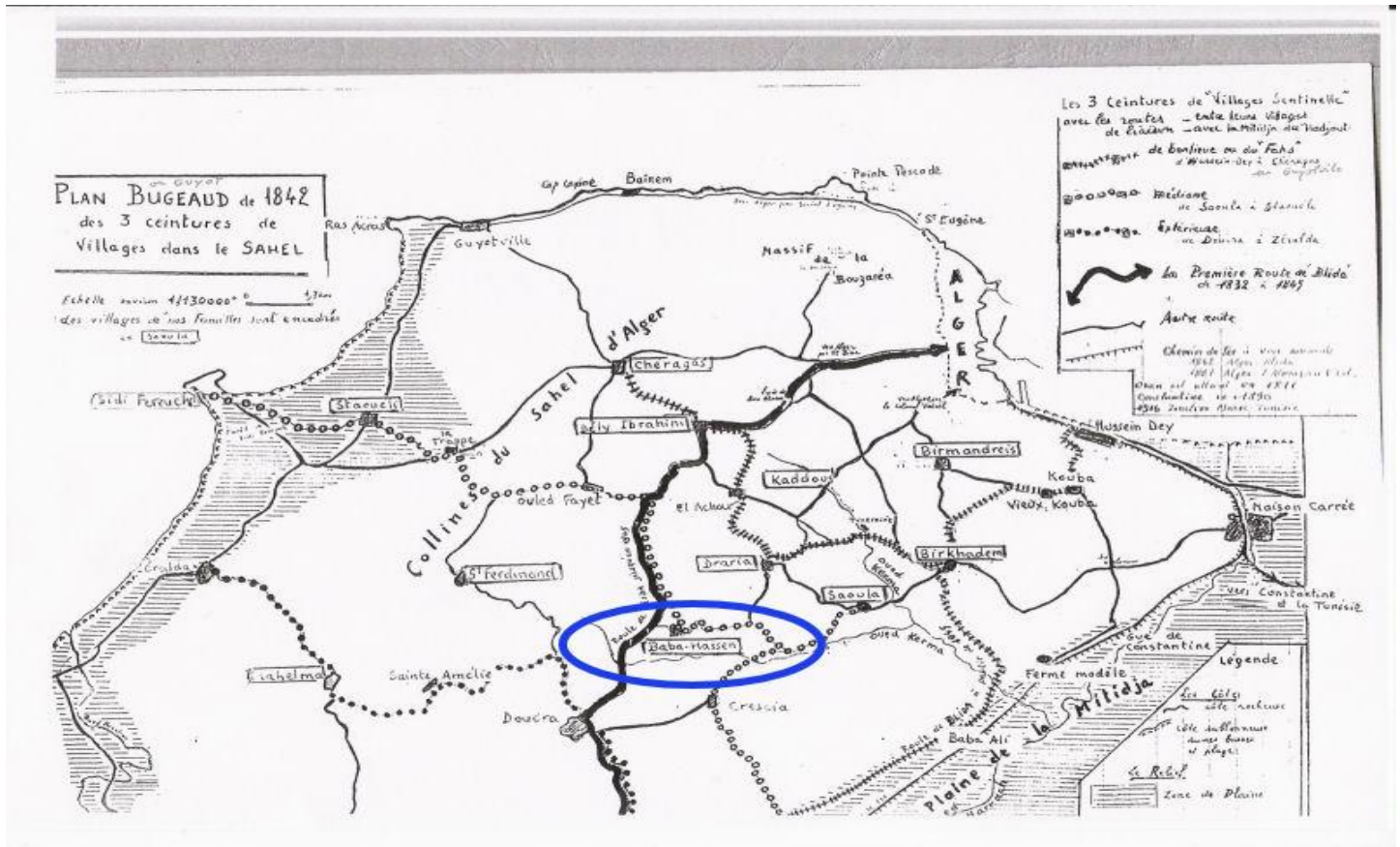
Le massif se divise naturellement en quatre versants réunis, à leur sommet, par une croupe élargie et accidentée :
 -Le versant Nord, qui constitue la côte, fait face à la Méditerranée, vers laquelle il s'incline par des plans d'une

étendue maximum de 8 à 10 km. Il comprend la partie la plus proche du *Fahs*, ou banlieue administrative d'ALGER ;

-Le versant oriental déverse ses eaux dans l'Arrach qui en borde le pied. Il comprend, à partir de la mer, les communes d'HUSSEIN-DEY, KOUBA, BIRKADEM, SAOULA, BIRMANDREIS, DRARIA, EL-ACHOUR ;

-Le versant méridional verse ses eaux dans la Mitidja, où une partie se perd, et le reste rejoint l'Arrach d'un côté, le Mazafran de l'autre. Il comprend les communes de BABA-HASSEN, CRESCIA, DOUERA, les quartiers de BIRTOUTA, OULED-MENDIL, SAINT-JULES, SAINT-CHARLES ;

-Le versant occidental, mieux caractérisé, s'étend du mont Bouzaréah au Mazafran, et traverse les localités suivantes : AÏN-BENIAN, CHERAGA, STAOUELI, SIDI-FERRUCH, OULED-FAYET, SAINT-FERDINAND, SAINTE-AMELIE, MAELMA, ZERALDA.



La ligne de faite, bien qu'elle s'élargisse sur plusieurs points en plateaux, ne comprend aucune commune entière : celles qu'elles traversent sont, du Nord au Sud : EL-BIAR, DELY-IBRAHIM, EL-ACHOUR, OULED-FAYET, **BABA-HASSEN**, DOUERA, OULED-MENDIL. A son point culminant, elle atteint 279 mètres d'altitude.

Partie d'ALGER comme centre de rayonnement, la colonisation n'a pas tenu compte de cette configuration naturelle. Elle a divisé le massif en trois zones concentriques à d'ALGER, dont l'occupation progressive a mesuré les développements de la colonisation, et les a peuplés de villages en vue les uns des autres et reliés entre eux par des chemins et des fermes isolées.

La première zone, dite du *Fahs*, destinée à couvrir ALGER dans tous les sens, en touchant à tous les points extrêmes de la banlieue, comprend sept centres ; HUSSEIN-DEY, KOUBA, BIRKADEM, BIRMANDREIS, DELY-IBRAHIM, qui existaient avant 1841 ; DRARIA, SAOULA, EL-ACHOUR, CHERAGA, AÏN-BENIAN, créés depuis. Elle rayonne à environ 12 km d'ALGER, au point où les cultures de *Fahs* s'arrêtaient en 1842 pour faire place à un pays entièrement abandonné et inculte. Elle enserre l'ancien district d'ALGER dans un demi-cercle qui aboutit des deux côtés à la mer ; au Nord-est, à l'embouchure de l'Arrach ; au Nord-ouest, au Cap Knater.

La deuxième zone, dite de STAOUELI, se développe sur la partie médiane occidentale du Sahel, de SIDI-FERRUCH à l'ancien quartier BIRTOUTA, sur la lisière de la Mitidja. Avant 1842 c'était un pays abandonné et improductif ; on n'y voyait que les ruines peu nombreuses de fermes et d'habitations depuis longtemps détruites. En 1844 il était à peu près colonisé et comprenait les localités de SIDI-FERRUCH, STAOUELI, OULED-FAYET, SAINT-FERDINAND, **BABA-HASSEN**.

La troisième zone, dite de DOUERA, court du Sud à l'Ouest, englobe le plateau supérieur du massif et s'arrête au Mazafran. Avant 1842 c'était un immense désert où l'on ne rencontrait que des postes militaires et quelques cantines, à DOUERA, CRESCIA, OULED-MENDIL et MAELMA. Aujourd'hui ces postes sont devenus des villages : SAINTE-AMELIE, ZERALDA, plus les villages libres de SAINT-JULES, SAINT-CHARLES, les QUATRE-CHEMINS.

Enfin, les divisions administratives ont découpé le sol du massif, d'après d'autres vues, en districts : le district d'ALGER, de KOUBA, de DOUERA, circonscriptions primitives bien inégales de domination et de colonisation pendant toute la première période, qui ont fait place à une division par communes.



Photo issue du site : <https://sites.google.com/site/babahassen7/village>

BABA-HASSEN (Source ANOM) : Centre de population créé par arrêté du 8 mars 1843, commune créée par arrêté du 13 septembre 1844, érigée en commune de plein exercice par décret du 10 mai 1875. Une section administrative spécialisée porte son nom.

Le village naquit le 8 et 12 mai 1843, par décision du gouvernement de l'Algérie selon le plan du Comte GUYOT.

En ce temps là, la petite contrée, tout en friches était couverte de broussailles et de palmiers nains, abandonnée aux panthères, aux hyènes et aux chacals (Julien Franc).

- C'est pour préparer l'installation des colons que les soldats du Génie en défrichèrent dix hectares. Cette rude tâche occupa les premiers colons jusqu'en 1895.



Photo issue du site : <https://sites.google.com/site/babahassen7/village>

-Auteur Jules DUVAL (1859)- (Source Gallica)

BABA-HASSEN : « Village à 10 kilomètres au Sud d'ALGER, à 4 Km au Nord-est de DOUERA, créé par Arrêté du 8 mars 1843, aux dépens des terres d'une ancienne ferme, sur la route d'ALGER à BLIDA par les plateaux.

Territoire fertile, entre 175 et 202 mètres d'altitude, arrosé par plusieurs sources ; bons fourrages dans de belles prairies ; pacages favorables à l'éducation des troupeaux.

Village entièrement constitué et en voie de développement dès 1845, possédant trois fontaines, abreuvoir, lavoir, plantations publiques nombreuses et de belle venue. Dans un rapport au ministre de la guerre à la date du 30 avril 1853, le préfet d'ALGER s'exprimait ainsi au sujet de ce centre :

« Le village de BABA-HASSEN ; presque entièrement conquis sur les broussailles et les palmiers nains du Sahel, est incontestablement l'une des localités qui méritent le plus de fixer l'attention et le bienveillant intérêt de l'administration. J'ai trouvé tous les habitants de cette commune, sans en excepter l'adjoint faisant fonctions d'officier de l'état-civil, occupés aux travaux des champs : les uns repiquaient leurs tabacs qui sont de toute beauté ; les autres nettoyaient leurs vignes ; un grand nombre préparaient des semencements de coton. Cette population active, laborieuse, a déjà fait des travaux bien considérables, et aujourd'hui que par la culture des céréales elle a pu s'assurer un certain bien être, elle recherche les cultures industrielles qui doivent lui amener la fortune. J'ai pu constater par moi-même que dans cette localité, plus de 25 hectares ont reçu des semis de tabac. Deux colons, les sieurs POUPART père et fils, ont fait des essais assez étendus de cultures de nopals qui se trouvent dans d'excellentes conditions ; enfin le sieur CHIFFLET, dont l'exemple est suivi par beaucoup d'autres concessionnaires, a greffé, depuis

plusieurs années, un nombre considérable d'oliviers qui vont commencer à donner, dès cette année, de remarquables résultats.

En me rendant de BABA-HASSEN à DOUERA, j'ai remarqué avec un sensible plaisir que les landes incultes, il y a peu de temps encore, ont été en partie défrichées ».

La grande culture tend à y prédominer, de belles fermes s'y construisent.

STATISTIQUES OFFICIELLES (1851) :

-**Constructions** :46 maisons d'une valeur de 155 800 francs, 10 hangars, 25 écuries et étables, 13 puits et norias, d'une valeur totale de 43 000 francs ;

-**Bétail** : 15 chevaux, 13 mulets, 86 bœufs, 48 chèvres, 345 moutons, 73 porcs ;

-**Matériel agricole** : 46 charrues, 50 voitures, 3 tombereaux :

-**Plantations** :5 279 arbres :

-**Territoire concédé** : 549 hectares 42 ares : -**Défrichement** : 205 hectares ;

-**Récoltes (1852)** : Sur 152 hectares 50 ares cultivés en céréales, 650 hectolitres de blé tendre, 300 d'orge, 15 de seigle, 1 360 d'avoine, 42 de maïs ; d'une valeur totale de 25 736 francs.



Mairie

- 1875, voit BABA-HASSEN détaché de DOUERA devenir une commune de plein exercice, avec une superficie de 1 048 hectares.

- Vers 1893, à la primitive population d'Alsaciens-Lorrains vinrent se joindre des cultivateurs Mahonnais et Mallorcains.

« Une cinquantaine d'années plus tard, le vignoble de BABA-HASSEN couvrait une superficie de 628 ha de coteaux, cultivés par 66 propriétaires dont chacun soignait en moyenne 9,5 hectares. Cependant en 1953, la vigne à raisin de cuve n'était plus une monoculture essentiellement européenne. Enfin 92 ha produisaient 6416 quintaux de raisins vinifiés à DRARIA par d'autres viticulteurs ou vendus en raisin de table à MM. AZZOPARDI et BRAHIMI Mohamed, expéditeurs de SAOULA, ou à MM. Jean et Joseph FEDELICH à BIRKADEM. La proximité d'importants débouchés sur l'agglomération algéroise ou à l'exportation incitait des viticulteurs à modifier leur encépagement. L'aramon disparaissait au profit de variétés à raisin de table comme les muscats d'Alexandrie ou de Hambourg, du dattier de Beyrouth et des variétés indigènes comme l'Ameur bou Ameur ou le Bezzoul el Khadem, un magnifique cépage donnant des grains fermes et croquants d'une belle couleur ambrée. Dans des chantiers de ciselage, un personnel attentif et soigneux détachait aux ciseaux les grains abîmés et rangeait les belles grappes dans des cagettes ou billots fabriqués par la manufacture d'emballages BENOUENNICHE et fils, rue de l'Industrie à HUSSEIN-DEY. Ces magnifiques raisins à la saveur incomparable, recouverts d'une fine pruine blanche se retrouvaient dès le soir sur les quais en instance d'embarquement pour Marseille ou dès le lendemain matin sur les marchés d'Alger. Les viticulteurs de BABA-HASSEN produisaient aussi d'excellents vins blancs. Par leur travail ils apportèrent une certaine prospérité et incitèrent d'autres agriculteurs à planter de la vigne ».



L'Union Musicale de BABA-HASSEN dans les années trente.

« Un pépiniériste, M. René MASANET mettait à la disposition des propriétaires des plants greffés soudés de différents cépages nobles comme la syrah, le cabernet, destinés à améliorer le bouquet des vins. L'entreprise Oliver et fils défonçait les parcelles à l'aide de grosses charrues Fowler afin, encore et toujours, de planter de la vigne.

Le développement de cette petite viticulture devait participer dès 1922 au raccordement de BABA-HASSEN au réseau de distribution de courant électrique. Enfin, c'est en 1950 que l'ancien réservoir d'eau a été remplacé par l'adduction du village au réseau intercommunal approvisionnement EL-ACHOUR et DRARIA. Entouré de vignes, le petit cimetière communal de BABA-HASSEN, comme ceux de tous les autres villages d'Algérie avait deux parties bien distinctes. L'une d'entre elles, la plus moderne située à l'entrée, se reconnaissait à ses beaux monuments funéraires, ses fosses maçonnées étaient surmontées de solides chapelles où se lisaient les noms des défunts. L'autre remarquable par des allées incertaines le long desquelles le visiteur accédait à des entourages de fer forgé surmontés d'une pauvre croix blanchie par le soleil et la pluie sur laquelle le nom de l'humble défricheur était à peine lisible. Et pourtant ces hommes et ces femmes inhumés à même le sol, croyaient que planter de la vigne, des oliviers, des arbres fruitiers, ou des pommes de terre, construire des maisons, c'était préparer l'avenir de leurs enfants. C'est bien ce que nous retiendrons de la vie de ces hommes de nos villages d'Algérie » (Source E. SCOTTI)

Agriculteurs et Viticulteurs en 1953 : les héritiers AMER, MM. Raymond ANASTAZE, Noël APRIL, les consorts BORTOLOTTI-YVORRA, Mme Vve P. de BURINE, MM. Aimé CABOT, CARRATALA, Baptiste CASANOVAS, CAZAYOUS, Jacques et Michel CERDA, Basile et René CHOLLET, Mme Jacqueline CORDIER, Guillaume COVES, André DUSSAULE, EL HADJIM Bachir, Antoine FEMENIA, François FLORIT, Mme Vve GALLEY et son fils, Thomas GARCIA, Jean GOMILA, Maurice GRANGER, Gaston HEGE, Marcel HOURADOU, Mohamed KISRAOUI, Khelifi HAMOUD, Julien LARDEN, Mohamed LASFER, Roger, René et Pierre LUTINIER, Jean MASSANET, Sébastien MOLTO, Alexandre MOULET, Maxime NOUS, Jacques OLIVIER, Germain et Robert ORFILA, Mme Vve PASTOR, Mmes Vves ROGIER-JOURDAN, MM. Claude SEGUIN, Georges SUDUCA, SUNER-MAYMO, Christian SOUYRIS, Jean Baptiste VILA (Source E. SCOTTI)



ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

NDLR : Beaucoup de registres des Décès et des Naissances n'ont pas été mis en lignes :

SP = Sans profession

- 1er mariage : (02/01/1845) de M. PETRY François (Agriculteur natif de Moselle) avec Mlle SPENLENHONCO Marie (SP native de ?) ;
- 1er décès : (14/01/1849) de BREDARD Casimir (Roulier âgé de 31ans natif des Vosges) ;

Les premiers DECES :

- 1849 (21/06) : ROEDERER Alexandre (âgé de 21 jours) : Témoins MM GUYOT Charles (Maçon) et JOUYART J. Baptiste (Cultivateur) ;
- 1849 (06/08) : GUYOT Louis (âgé de 19 mois) : Témoins MM MAYER (Cultivateur) et CHIFFLET (Rentier) ;
- 1849 (08/08) : LACAU Jean (Charpentier âgé de 49 ans natif des Pyr. Atlantiques). Témoins MM GUYOT (Maçon) et COMBALAT Adrien (Rentier) ;
- 1849 (11/08) : GUYOT Thérèse (âgée de 3 mois 20jours). Témoins MM. BONNET (Rentier) et BONNET Valère (Rentier) ;
- 1849 (30/11) : LAURENT Jean (Cultivateur, 32 ans natif des Htes Alpes). Témoins MM. BORELY (Cultivateur) et CHIFFLET (Propriétaire) ;



Habu-Haasen. - L'Église.

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

- 1845 (05/02) : M. BERLINGER Jacob (*Maçon natif d'Allemagne*) avec Mlle MAYER A. Marie (SP native de la Moselle) ;
- 1845 (17/05) : M. CHAZOT Jean (*Maçon natif de l'Ardèche*) avec Mlle RIQUE Marie (SP native de ?) ;
- 1845 (18/11) : M. BELLE-SŒUR Michel (*Colon natif de ?*) avec Mlle HENKI Mariane (SP native ?) ;
- 1846 (02/08) : M. JOUSSAND Louis (*Agriculteur natif du Vaucluse*) avec Mlle BRISTER Marguerite (SP native de la Moselle) ;
- 1846 (31/08) : M. GUYOT Charles (*Maçon natif Hte Saône*) avec Mlle LIEBGOTT A. Marie (SP native de la Moselle) ;
- 1847 (22/04) : M. ROUGIER Joseph (*Agriculteur natif des Htes Alpes*) avec Mlle PRIESTER Marie (SP native de la Moselle) ;
- 1849 (23/10) : M. BLAISUIR Jean (*Agriculteur natif de Moselle*) avec Mlle SPAENLEHANER Madelaine (SP native de la Moselle) ;
- 1849 (23/10) : M. SPAENLEHANER Georges (*Agriculteur natif de Moselle*) avec Mme (Vve) PRIESTER Marie (SP native de la Moselle) ;
- 1850 (03/12) : M. CAILLAT Louis (*Boulangier natif des Bouches du Rhône*) avec Mme (Vve) HUE Thérèse (SP native de l'Orne) ;
- 1850 (03/12) : M. MOULTET Joseph (*Cultivateur natif des Htes Alpes*) avec Mme (Vve) SAPELIER Marie (*Propriétaire native des Vosges*) ;
- 1851 (14/01) : M. DUMARAIRE Antoine (*Voiturier natif des Htes Alpes*) avec Mlle MUNIERE Anne (SP native des Vosges) ;
- 1852 (17/03) : M. HEYDINGER Pierre (*Journalier natif de Moselle*) avec Mlle HENCKY Marie (SP native de ?) ;
- 1852 (17/11) : M. DUBOURG Etienne (*Agriculteur natif de la Drôme*) avec Mlle GIRET Marie (SP native de Hte Garonne) ;
- 1853 (26/02) : M. GERMAIN Joseph (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle RUBIO A. Maria (SP native d'Espagne) ;
- 1853 (07/05) : M. HENCKY Jean (*Cantonnier natif d'Alsace*) avec Mlle TOUSSAINT Marie (SP native de la Meurthe) ;
- 1853 (01/06) : M. MUNIERE Nicolas (*Agriculteur natif des Vosges*) avec Mlle PORCHE Elise (SP native de l'île de Ré) ;
- 1853 (29/12) : M. SCHENEIDER Michel (*Forgeron natif d'Alsace*) avec Mlle WINSCHER Catherine (SP native d'Allemagne) ;
- 1854 (12/01) : M. LESCURIER-DE-BURRADE Etienne (*Agriculteur natif de Corrèze*) avec Mlle HORNARD Marie (SP native de la Meuse) ;
- 1855 (18/10) : M. DAMBLE Augustin (*Agriculteur natif du Rhône*) avec Mme (Vve) KUNTZ Barbe (SP native d'Alsace) ;
- 1855 (03/12) : M. CALMES Pierre (*Cultivateur natif d'Allemagne*) avec Mlle HANSER Claire (SP native d'Allemagne) ;
- 1856 (10/02) : M. FERRER Andres (*Agriculteur natif d'Espagne*) avec Mlle MARCO Joaquina (SP native d'Espagne) ;
- 1856 (23/10) : M. DOLL Vincent (*Cultivateur natif d'Allemagne*) avec Mlle BILGER Marie (SP native d'Alsace) ;
- 1857 (14/05) : M. DUROCHER Maurice (*Agriculteur natif de Savoie*) avec Mlle MASSER Marie (SP native d'Italie) ;
- 1857 (26/08) : M. PRIESTER Nicolas (*Cultivateur natif de Moselle*) avec Mlle CHABERT Elisabeth (SP native de l'Ardèche) ;
- 1857 (05/10) : M. FOURETTE François (*Postillon natif des B. du Rhône*) avec Mlle HANSER Thérèse (SP native d'Allemagne) ;
- 1857 (30/11) : M. THIOT Jean (*Cultivateur natif de la Nièvre*) avec Mme (Vve) SAPELLIER Marie (SP native des Vosges) ;
- 1858 (10/11) : M. SEMAT Joseph (*Carrrier natif du Tarn*) avec Mlle PORCHE Magdelaine (SP native de la Charente maritime) ;
- 1859 (02/03) : M. VEYRIES-DESCAZALS Louis (*Cultivateur natif du Tarn et Garonne*) avec Mme (Vve) DESFLANS Françoise (SP du T. et Garonne) ;
- 1859 (23/03) : M. GIL Pedro (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle VAQUER Maria (SP native d'Espagne) ;
- 1860 (28/04) : M. POUPART J. Pierre (*Cultivateur natif des Ardennes*) avec Mlle GOTTENKIENY Anne (SP native d'Alsace) ;
- 1861 (28/04) : M. HANSER Léon (*Cultivateur natif d'Allemagne*) avec Mlle SIGWALT Anne (SP native d'Alsace) ;
- 1861 (25/07) : M. CALMES Jean (*Cultivateur natif d'Allemagne*) avec Mlle DIDIER Victoire (SP native de l'Isère) ;
- 1861 (17/08) : M. CHIFFRE Pierre (*Maçon natif du Tarn*) avec Mlle VEISSE-BLANCPAIN Marie (SP native de la Meurthe) ;

Autres Mariages relevés :

(1891) ADRORER Balthazar (Fermier)/BURGUERA Micaela ; (1891) ADRORER Michel (Cultivateur)/GARCIAS Marie ; (1882) ADROVER Damien (Agriculteur)/RIGO Andréa ; (1904) AIMARD Antoine (Cultivateur)/MAGNIEN Louise ; (1884) ARNAUD Charles (Vigneron)/GIRARD Honorée ; (1900) BALESTER Augustin (Cultivateur)/PONS Antoinette ; (1890) BANULS François (Cultivateur)/PORCHE Françoise ; (1905) BARBET Christophe (Cultivateur)/ROSELLO Catherine ; (1895) BERGER Emile (Cultivateur)/SERRA Françoise ; (1881) BERNARD-ALLIER François (Agriculteur)/CONTE Marie ; (1892) BLAISUIR Jean (Cultivateur)/FABRE Catherine ; (1883) BLAISUIR J. Louis (Agriculteur)/LOURS Rose ; (1881) BONZON Auguste (Agriculteur)/CALMES Thérèse ; (1899) BOUCHIER Antoine (Cultivateur) /CASTAUD Françoise ; (1895) BOUCHIER Emile (Cultivateur)/SALVA M. Thérèse ; (1903) BURGUERA Jean (Cultivateur)/SUNER Catherine ; (1903) CALMES Jean (Cultivateur)/COMPAGNE Noémie ; (1888) CAMPOMAR Bernardin (Agriculteur)/MAS Rose ; (1898) CAPELA Alfred (Forgeron)/PORCHE Anna ; (1887) CARRATALA Joseph (Agriculteur) /SANTACREU Joséphine ; (1898) CARRATALA Salvador (Cultivateur) /SANTACRUZ Maria ; (1895) CAZAYOUS Joseph (Propriétaire) /BANULS Louise ; (1904) CERDA Michel (Cultivateur)/COVAS Appolonie ; (1884) CHOLET Basile (Agriculteur)/SARROBERT Clarisse ; (1895) CHOLLET Paul (Cultivateur)/PRUN Héloïse ; (1900) DUHAUT Auguste (Employé CFA)/ROSELLO Antoinette ; (1880) ESCALES Pierre (Agriculteur) /MOLINES M. Thérèse ; (1900) FERAUT Jean (Cultivateur) /SARROBERT Jeanne ; (1895) FERRER Jérôme (Cultivateur)/SANTACREU M. Thérèse ; (1881) FILLON Antoine (Agriculteur)/LUTINIER Marie ; (1902) FONT Jean (Cultivateur)/MIRALLES Virginie ; (1904) FONT J. François (Propriétaire) /MIRALLES Marie ; (1892) FORQUET Joseph (Cultivateur)/GREGORI Marie ; (1880) FOUGESE Pierre (Employé)/CASABAN Catherine ; (1894) GARCIAS Antoine (Cultivateur)/SERRA Pierrette ; (1881) GARRIGUES Philippe (Employé)/BERNARD-ALLIER Nathalie ; (1889) GUERRI Pascal (Agriculteur) /POVEDA Thérèse ; (1897) GUERRI Sébastien (Cultivateur) /PONSODA Marie ; (1893) GUEURET Louis (Jardinier)/GOMES Thérèse ;

(1887) GUICHARD Henri (Comptable CFA)/BERGER Marie ; (1889) HANSER François (Cultivateur)/CALMES Victoire ; (1896) HARTMANN Louis (Cultivateur)/CAZAYOUS Emilie ; (1880) HERRAN Jules (Agriculteur)/COUTU Augustine ; (1885) HOURADOU Eloi (Forgeron)/BLAISUS Marie ; (1898) HOURADOU Jules (Vigneron)/MASCARO Marie ; (1902) KOENIG Frédéric (Menuisier)/DALMAZE Marguerite ; (1898) LAUBANEY Pierre (Cultivateur)/CREPO Solida ; (1895) LUTINIER Pierre (Cultivateur) /CAZAYOUS Marie ; (1882) MAGNIEN Denis (Cultivateur)/BREDARD Thérèse ; (1894) MALLEUS Jean (Cultivateur)/JULIEN Clémence ; (1889) MARCADAL Gabriel (Cultivateur) /PASTOR Marie ; (1898) MARI Antoine (Cultivateur)/MOYA Marie ; (1899) MAS Antoine (Cultivateur)/SALVA Marie ; (1900) MAS François (Cultivateur)/CARRATALA Antoinette ; (1891) MAS Joseph (Agriculteur)/POVEDA Joséphine ; (1902) MAS Joseph (Propriétaire)/ESCALES Jeannette ; (1885) MASANET Joseph (Maçon) /MOYA Dolorès ; (1882) MASCARO Michel (Agriculteur)/SANTACREU M. Thérèse ; (1892) MAX Barthélémy (Agriculteur)/SANTACRUZ M. Rose ; (1895) MAZADE Auguste (Avoué) /COUDERC Gabrielle ; (1884) MENARD Alexandre (Agriculteur)/CALMES Joséphine ; (1889) MENARD Charles (Cultivateur)/CHOLET Marie ; (1883) MOLINES Célestin (Agriculteur)/MOYA Vicenta ; (1901) MOLTO François (Cultivateur)/RISA Apolinia ; (1896) MONCHO François (Cultivateur) /SOLIVARES Marie ; (1891) MORELL Antoine (Cultivateur)/MOYA Antonia ; (1894) MORELL Vincent (Cultivateur) /CABRERA Juana ; (1905) MOULLET Ferdinand (Propriétaire) /LONG Marie ; (1905) MUNIER Olivier (Cultivateur)/SARROBERT Françoise ; (1883) MOYA Jean (Agriculteur)/TENSA Marie ; (1882) NADAL Antoine (Agriculteur)/RADO Apolonia ; (1890) NADAL Antoine (Propriétaire)/SANTACREU M. Thérèse ; (1880) NADAL Matéo (Agriculteur)/RADO Jeanne ; (1902) OBRADOR Raimondo (Journalier)/MIQUEL Antoinette ; (1880) OLLERS François (Agriculteur)/NADAL Jeanne ; (1898) PASTOR Sébastien (Cultivateur)/BUIGUES Marie ; (1881) PATHENAY Joseph (Cordonnier) /MARTIGNON Victoire ; (1901) PEDRO Joseph (Cultivateur)/MOLINES Claudine ; (1881) PETRETTI Joseph (Agriculteur)/GUERRY M. Rose ; (1888) PETRUS Michel (Agriculteur)/VICTORY Marguerite ; (1892) PONSADA Joachin (Cultivateur)/RIPOLL M. Rose ; (1885) PRIESTER J. Pierre (Agriculteur)/SPAENLEHAUER A. Marie ; (1904) SANTACRUZ François (Cultivateur) /CERDA Antoinette ; (1895) SANTAMARIA Joachin (Journalier) /DEVESA Ventura ; (1900) SARROBERT Séraphin (Cultivateur)/PESCE Eugénie ; (1887) SEIS Pierre (Agriculteur)/PIETRELLI M. Louise ; (1901) SERRA Sébastien (Cultivateur)/THOLOZ Thérèse ; (1903) SIFFRE J. Baptiste (Cultivateur)/GOMILA Thérèse ; (1890) SUNER Jacques (Cultivateur) /NADAL Marguerite ; (1905) VERJAT Tobie (Propriétaire)/FABRE Hélène ; (1899) VICTORI Pierre (Cultivateur)/PONSETI Agathe ; (1900) VICTORY Antoine (Cultivateur)/PONSETI Marie ; (1888) VICTORY Joseph (Agriculteur)/PETRUS Marie ; (1905) VIDAL Jean (Boulangier)/MOYA Maria ; (1903) VILA Jean (Maçon)/SUNER Marguerite ;



L'église de forme moderne construite en 1952.

Quelques Naissances relevées :

(*Profession du père)

Année 1905 : BARCELO Francisca (*Journalier) ; CARRATALA Vincent (Propriétaire) ; CAYETANO Bonne-Aventure (Journalier) ; GARCIAS Antoinette (Cultivateur) ; GOMILA Annie (Cultivateur) ; MAS Henri (Cultivateur) ; MONCHO Firmin (Commerçant) ; MORELL Germain (Propriétaire) ; OBRADOR Toni ou Antoine (Journalier) ; OLIVER Françoise (Forgeron) ; PETRUS Germain (Cultivateur) ; RIPOLL Louis (Cultivateur) ; ROGIER Catherine (Voyageur commerce) ; SANGUIGNOL Lambert (Cultivateur) ; SANTACRUZ François (Cultivateur) ; SCHNELL Emma (Cultivateur) ; VILA Guillaume (Maçon) ;

Année 1904 : ADROVA Marguerite (*Entrepreneur) ; BURGUERA Antoinette (Journalier) ; CARRATALA Dolorès (Propriétaire) ; CERDA Jacques (Cultivateur) ; COS Marcelle (Propriétaire) ; ESMAN Georges (Boulangier) ; FERRER Jeanne (Cultivateur) ; GIL Mercedes (Cultivateur) ; GOMI Hyacinthe (Entrepreneur) ; GOMILA Alice (Propriétaire) ; GUITTON Joseph (Journalier) ; MOLL Antoinette (Journalier) ; NUSS Louis (Cultivateur) ; PEREZ Marie (Cultivateur) ; PESCE Marie (Maçon) ; SANGUIGNOL Héloïse (Cultivateur) ; SARROBERT Lydie (Cultivateur) ; SERRA Rose (Fermier) ; VESSOT Hermance (Fermier) ;

Année 1903 : BARCELO Marie (*Journalier) ; BOUCHIER Gilberte (Cultivateur) ; CAZAYOUS Ferdinand (Cultivateur) ; COURBI Victorine (Cultivateur) ; FERRAUD Joséphine (Cultivateur) ; FONT Jean (Cultivateur) ; GARCIAS Laurent (Propriétaire) ; GARRIGA Alice (Cultivateur) ; GOMILA Gabrielle (Cultivateur) ; JEAN Marie (Boulangier) ; NADAL Joséphine (Cultivateur) ; OBRADOR Marie (Journalier) ; OLIVER Laurent (Forgeron) ; PASTOR Joseph (Cultivateur) ; SINTE Baptistine (Cultivateur) ; SINTES Jean (Cultivateur) ; VIDAL Onofre (Journalier) ;

Année 1902 : CARRATALA Marie (*Cultivateur) ; CHOLLET Ernest (Propriétaire) ; ESCALES M. Thérèse (Cultivateur) ; GOMES Laurence (Cultivateur) ; MIQUEL Michel (Journalier) ; MOLL Françoise (Cultivateur) ; MOLTO Mathilde (Cultivateur) ; MONCHO Philomène (Cultivateur) ; MORELL J. Baptiste (Epicier) ; PONS Augustin (Cultivateur) ; SARROBERT Germain (Boulangier) ; SASTRE Michel (Cultivateur) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :
 -Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
 -dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BABA-HASSEN sur la bande défilante.
 -Dès que le portail BABA-HASSEN est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES

- Source ANOM -

BABA-HASSEN est érigée en commune de plein exercice par décret du 10 mai 1875, les maires ont été :

1875 à 1877 : M. THIOT Laurent, maire ;
 1878 à 1883 : M. BERNARD-ALLIER, maire ;
 1884 à 1889 : M. CHOLLET, Maire ;
 1890 à 1891: M. BERGER, maire ;
 1892 à 1896 : M. NIZET Pierre, Maire ;
 1897 à 1904 : M. CHOLLET Basile, maire ;
 1905 à ? : M. NIZET Pierre, Maire ;
 1844 à 1962 : M. ROGIER Marcel, Maire ;

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.



LE Sénateur ROGIER Marcel



Né le 25 juin 1904 à ALGER et décédé 3 février 1977 à VENCE (06).

Conseiller de la République puis sénateur d'Alger de 1946 à 1958

Marcel ROGIER naît le 25 juin 1904 à Alger. Après le lycée, bachelier ès-lettres, il passe avec succès sa licence de droit.

Tout en exerçant comme avocat à la cour d'appel d'Alger, le propriétaire viticulteur s'engage dans la vie politique locale. En octobre 1936, Marcel ROGIER est élu conseiller général de la 9^{ème} circonscription d'Alger, et, en janvier 1944, maire de BABA-HASSEN (département d'Alger).

En 1945, il est élu vice-président du conseil général d'Alger.

Le 8 décembre 1946, il est élu en tant que représentant du premier collège d'Alger au Conseil de la République. A son arrivée au Palais du Luxembourg, il rejoint le groupe des républicains indépendants qu'il préside en 1947 et 1948.

Il est d'abord nommé à la commission de la défense nationale et à la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et commerciale, Algérie) puis participe à de multiples commissions jusqu'en 1958. En 1951, il démissionne de la commission de la défense nationale et est nommé membre de la commission des finances. En 1952, il devient en outre membre de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen, de la commission du suffrage universel du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, et, en 1953, de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte.

En 1954, il est élu juré suppléant à la Haute cour de justice. En 1956, il est nommé membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz. En 1957, il est membre de la commission des boissons et de la commission du travail et de la sécurité sociale.

Le principal sujet d'intérêt de Marcel ROGIER est l'Algérie. Dès le début de son mandat, l'avocat rédige des rapports sur différents aspects juridiques relatifs à cette région : création d'un poste de juge d'instruction au tribunal civil d'Oran, compétence des diverses juridictions en Algérie, complément, par des dispositions pénales, de textes applicables en Algérie. Il intervient aussi dans les débats sur le statut organique de l'Algérie, sur la durée des emplois non rétribués de juge de paix dans les départements algériens, ou encore la fixation des circonscriptions électorales pour la désignation des membres de l'Assemblée algérienne.

A partir de 1954, lorsque la situation se tend en Algérie et que les indépendantistes font entendre leur voix par les attentats sanglants de la Toussaint, Marcel ROGIER défend avec vigueur l'Algérie française. En 1956, il dénonce l'« *illogisme* » dont fait preuve, selon lui, le gouvernement français à l'égard du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie. « *On se demande comment un gouvernement peut vouloir faire une politique de force en Algérie et la démentir par une politique de faiblesse en Tunisie et au Maroc* », déclare-t-il, en faisant allusion à l'indépendance que les deux anciennes colonies françaises viennent d'obtenir en mars. La même année, il dépose une proposition de loi tendant à faire accorder le statut de pupille de la nation aux enfants algériens devenus orphelins depuis le 1^{er} octobre 1954 par suite des tensions.

En janvier 1958, il démonte, à la tribune, les contradictions du nouveau projet de loi-cadre pour l'Algérie qui veut organiser une sorte de fédération algérienne étroitement associée à la France. Marcel ROGIER s'oppose notamment aux lois électorales contenues dans ce statut, avec une idée force : il y a un paradoxe à affirmer le principe du collège électoral unique en Algérie tout en affirmant le droit de chaque communauté à une représentation authentique et équitable. Et le sénateur de conclure : « *L'idéal profond des Algériens, qu'ils soient Français d'origine ou, je crois pouvoir l'affirmer sans crainte d'être démenti, musulmans, c'est la fraternité complète avec la métropole, c'est l'égalité des droits dans l'égalité des devoirs.* »

Sur le terrain, la situation se dégrade tragiquement, mais Marcel ROGIER continue de croire à l'Algérie française. Après la journée du 13 mai 1958, à Alger, au cours de laquelle le général MASSU canalise au nom de l'armée l'émeute des Français d'Algérie, le sénateur n'hésite pas à lancer, lors de la discussion sur l'attribution de « *pouvoirs spéciaux* » à l'armée: « *Je suis certain, et je l'affirme du haut de cette tribune, que dans l'esprit d'aucun Algérien il n'a jamais été question de sécession.* »

Les 2 et 3 juin, il vote pour le projet de loi relatif aux pleins pouvoirs et en faveur de la révision constitutionnelle. Le général de Gaulle, revenu aux affaires le 29 mai, représente en effet pour lui le « *sursaut national* » qui donnera, par référendum, des institutions nouvelles à l'Algérie « *à l'intérieur desquelles elle aura, comme les autres Français auront, ses représentants* » (« *L'Algérie a décidé de rester française* », France Indépendante, 1^{er} octobre 1958).

Marcel ROGIER meurt le 3 février 1977 à l'âge de 72 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

DEMOGRAPHIE

Année 1884 = 338 habitants dont 118 européens, 16 indigènes et 204 étrangers ;

Année 1902 = 693 habitants dont 307 européens, 28 indigènes et 358 étrangers ;

Année 1936 = 772 habitants dont 488 Européens ;

Année 1954 = 1261 habitants dont 406 Européens ;

Année 1960 = 1977 habitants dont 407 Européens ;

La commune de BABA-HASSEN reste dans le département d'Alger en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 avec l'index 91 puis 9A.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'ALGER récemment conquis.

Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de CONSTANTINE et à l'Ouest le département d'ORAN.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km². Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMAL, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du TITTERI (chef-lieu MEDEA), le département du Chélif (chef-lieu ORLEANSVILLE) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu TIZI-OUZOU).

Le nouveau département d'ALGER couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, BLIDA et MAISON-BLANCHE.

L'Arrondissement d'ALGER comprenait 32 localités :

ALGER - **BABA-HASSEN** - BAINS-ROMAINS - BARAKI - BEN-AKNOUN - BIRKADEM - BIRMANDREIS - BOUZAREAH - CAP-CAXINE - CHERAGAS - CRESCIA - DELY-IBRAHIM - DRARIA - EL-ACHOUR - EL-BIAR - GUE-de-CONSTANTINE - GUYOTVILLE - HARRACH - HUSSEIN-DEY - KOUBA - MAHELMA - OULED-FAYET - POINTE-PESCADE - LA-REDOUTE - SAINT-EUGENE - SAINT-FERDINAND - SAINTE-AMELIE - SAOULA - SIDI-FERRUCH - STAOUELI - LA-TRAPPE - ZERALDA.



MONUMENT AUX MORTS

Source : GEN WEB -



Le relevé n°131602 n'est pas mis en lignes mais le site GEN-WEB nous permet de mentionner les natifs de BABA-HASSEN :

Guerre 1914/1918 : ■ ■ BLAISUS Louis (1917) –CARRATALA Joseph (1916) –LASSERRE Ferdinand (1915) –NADAL Damien (1917) –PATHENAY Alexandre (1915) –PONSODA Henri (1914) –ROSELLO Jacques (1918) –RUSAFA Vincent (1914) –TENSA Yacinthe (1915) –TOCANIER Emile (1915) - ■ ■

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à BABA-HASSEN ou dans le secteur dont :

■ ■ Gendarme (2^e LGM) RISBET J. Baptiste (35ans), tué à l'ennemi le 2 avril 1957 ;

Nous n'oublions pas notre compatriote victime innocente d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à BABA-HASSEN ou dans la région :

M. CARDONA Jacques (54ans), enlevé et disparu le 8 septembre 1962 ;



Entrée du cimetière de BABA-HASSEN

EPILOGUE BABA-HASSEN

Au dernier recensement (2008) = 23 756 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://encyclopedie-afn.org/Baba_Hassen - Ville](https://encyclopedie-afn.org/Baba_Hassen_-_Ville)

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Baba-Hassen](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Baba-Hassen)

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://diarssaada.alger.free.fr/l-mes_cartes_postales/Population/Alger/Alger.html

<https://sites.google.com/site/babahassen7/village>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/84-baba-hassen>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]